

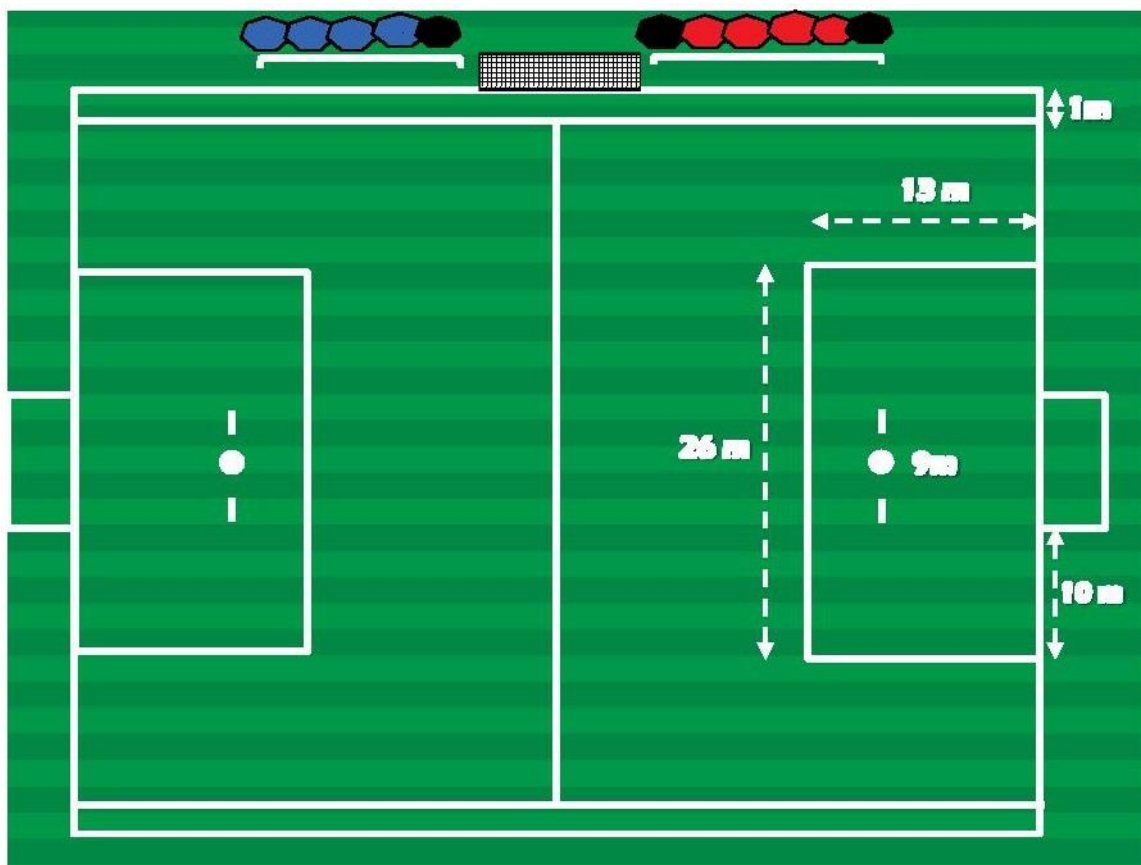


DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

LOIS DU JEU FOOT A 8

Les règles du football à 8 sont en majeure partie identiques à celles du football à 11.

LOI 1 : TERRAIN



- Le terrain doit avoir les dimensions suivantes : longueur 60 à 70 mètres, largeur : 45 à 55 mètres, (tolérance de 3 mètres de plus ou de moins).
- Ces dimensions correspondent à un demi-terrain de football à onze.
- Les dimensions des buts sont de 6 x 2,10 mètres. Ils doivent être fixés au sol, sur la ligne de touche du terrain à onze de préférence (les buts pivotants sont recommandés).

- Deux lignes sont tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 10m de chaque montant du but.
Ces lignes avancent sur le terrain sur une distance de 13m et sont réunies par une ligne tracée parallèlement à la ligne de but. L'espace délimité par ces lignes et la ligne de but est appelée surface de réparation.
- Le point de réparation (pénalty) est placé à 9 mètres de la ligne de but.

LOI 2 : BALLON

- Taille 5 : Seniors Féminine

LOI 3 : JOUEUSES

- Une équipe se compose de 8 joueuses dont une gardienne de but et de 4 remplaçantes maximum.
- Les remplacements peuvent se faire à tout moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre.
- Les joueuses remplacées deviennent remplaçantes et peuvent revenir en jeu.
- Une équipe présentant moins de 7 joueuses est déclarée forfait.

LOI 4 : EQUIPEMENT DES JOUEUSES

- Identique à celle du foot à onze.
Rappels : - Le port de protège-tibia est obligatoire.

LOI 5 : ARBITRE CENTRAL ET AUTRES ARBITRES

Identique à celle du jeu à onze.

Rappel : En plus de l'arbitre officiel désigné par la CDA, l'arbitrage peut être assuré par tout licencié sous réserve qu'il connaisse bien les règles du Foot à 8

LOI 6 : ARBITRES ASSISTANTS

Identique à celle du jeu à onze.

L'arbitrage à la touche peut être assuré par une joueuse remplaçante sous la responsabilité de l'éducateur ou éducatrice.

En cas d'absence de remplaçantes, l'arbitre assistant sera une personne licenciée.

LOI 7 : DUREE DU MATCH

- Séniors : 2x 45 minutes soit 90 minutes.

LOI 8 : COUP D'ENVOI ET REPRISE DE JEU

- Les joueurs adverses doivent se trouver à 6 mètres du ballon.
- Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté (vers l'avant ou vers l'arrière).
- Un but ne peut pas être marqué directement sur coup d'envoi.
- Pour la reprise du jeu, le ballon doit être positionné dans une zone proche entre la ligne de but et le point de pénalty.

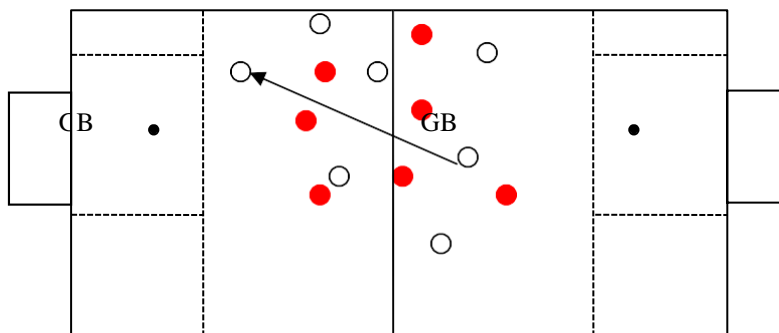
📄 **La gardienne de but :**

- Les relances se font à la main ou au pied avec le ballon posé au sol sauf pour la sortie de but où le ballon doit être entre les deux poteaux et le point de pénalty, la règle du foot à 11 est appliquée pour la remise en jeu.
- Il peut se saisir du ballon avec les mains **seulement** dans la surface de réparation (26 m x 13 m)*.
- Il ne peut pas se saisir du ballon avec les mains suite une passe du pied ou une touche effectuée par l'un de ses partenaires*.

*Si le gardien commet l'une de ces fautes, l'arbitre doit signaler un coup franc indirect ramené à hauteur de la ligne des 13 m.
Mur autorisé.

LOI 9 : LE BALLON EN JEU ET HORS JEU

- Identique à celle du football à onze.
- **Le hors-jeu** (à partir de la ligne médiane) :
 - Il est jugé au départ du ballon.
 - Un joueur est hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant dernier adversaire.
 - Pas de hors-jeu sur touche, et sur sortie de but.



• **Fautes et incorrections :**

- La distance des joueurs adverses est de 6 m.
- Certaines fautes sont sanctionnées d'un coup franc indirect :
Jouer de manière dangereuse. Faire obstacle à l'évolution de l'adversaire. Empêcher le gardien de lâcher le ballon des mains.

Attitude de l'arbitre après avoir sifflé un coup franc indirect :
 L'arbitre lève la main à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit joué et touché par un second joueur ou soit sorti des limites de jeu.

-

LOI 10 : DETERMINER L'ISSUE D'UN MATCH

- Identique à celle du football à onze. Sauf adaptations précisées lors de certaines compétitions.
- En coupe de Tarn et Garonne à 8, en cas de résultat nul à la fin de la rencontre, une série de 5 tirs ou plus au but sera organisée

LOI 11 : HORS JEU

- Identique à celle du jeu à onze, mais la zone de hors-jeu est délimitée par :
La ligne de but, les lignes de touche et la ligne médiane.
- Ces lignes doivent être matérialisées par un cône à chaque extrémité.
- En cas d'infraction, le jeu sera repris par un Coup Franc Indirect pour l'équipe adverse à l'endroit de la faute (c'est-à-dire à l'endroit où il a touché le ballon).

Position de hors-jeu

- Être en position de hors-jeu n'est pas une infraction en soi. Une joueuse est en position de hors-jeu si : elle est plus près de la ligne de but adverse que le ballon et l'avant-dernière adversaire
- Une joueuse n'est pas en position de hors-jeu s'il se trouve :
 - En dehors de la zone de hors-jeu ou
 - A la même hauteur que l'avant-dernier adversaire ou
 - A la même hauteur que les deux derniers adversaires

Infraction

- La position de hors-jeu d'un joueur ne doit être sanctionnée que si, au moment où le ballon est touché ou joué par une coéquipière, la joueuse prend, de l'avis de l'arbitre, une part active au jeu en faisant action de jeu

Pas d'infraction

- Il n'y a pas d'infraction de hors-jeu quand une joueuse reçoit le ballon directement sur un coup de pied de but, ou sur une rentrée de touche, ou sur un coup de pied de coin.

LOI 12 : FAUTES ET INCORRECTIONS

- Identique à celle du football à onze à savoir les coups francs sont directs et indirects.
- Les coups francs directs concernant de manière générale toutes les fautes où il y a un contact entre la joueuse et son adversaire (tenir, faire un croche-pied, bousculer... un adversaire) et toucher délibérément le ballon de la main pour une joueuse.
- Les coups francs indirects concernent les fautes où il n'y a pas de contact entre la joueuse et son adversaire (jeu dangereux, obstruction, empêcher la gardienne de lâcher le ballon des mains) ainsi que les fautes spécifiques de la gardienne de but :
 - Prendre le ballon des mains sur une passe effectuée du pied par un partenaire
 - Dégager le ballon de volée ou de demi-volée
 - Reprendre le ballon des mains après l'avoir lâché sans qu'il ait été touché par une autre joueuse.

- Prendre le ballon des mains sur une rentrée de touche effectuée par une partenaire.
- Pour les fautes spécifiques de la gardienne de but la reprise du jeu est Coup Franc Indirect pour l'équipe adverse sur la ligne des 13 m au point le plus proche de l'endroit où la faute a été commise.

LOI 13 : COUPS FRANCS

- Identique à celle du football à onze (Coup Franc Direct et Coup Franc Indirect).
- Un but peut être marqué directement sur Coup Franc Direct.
- Sur Coup Franc Indirect, un but ne peut pas être marqué directement.
- Lorsque l'arbitre siffle un Coup Franc Indirect, il doit lever le bras à la verticale jusqu'à ce que le ballon soit touché par une seconde joueuse ou soit sorti du terrain.
- La distance à respecter par les joueuses de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

LOI 14 : PENALTY

- Identique à celle du football à onze à savoir :
Un coup de pied de réparation est accordé à l'équipe attaquante lorsqu'une joueuse de l'équipe qui défend commet une faute passible d'un Coup Franc Direct dans sa surface de réparation.
- Le point de réparation (pénalty) se situe à 9 mètres de la ligne de but.

LOI 15 : RENTREE DE TOUCHE

- Identique à celle du football à onze à savoir :
 - Faire face au terrain de jeu
 - Avoir, au moins partiellement, les deux pieds, soit sur la ligne de touche, soit à l'extérieur du terrain
 - Tenir le ballon de ses deux mains
 - Lancer le ballon depuis la nuque et par-dessus la tête
 - Lancer le ballon depuis l'endroit où il est sorti du terrain

LOI 16 : COUP DE PIED DE BUT

- Identique à celle du football à onze.
- Le ballon est placé dans la zone virtuelle « 6 m x 9 m » délimitée par la largeur des montants de but et allant jusqu'à la hauteur du point de réparation.

- Les adversaires doivent se trouver en dehors de la surface de réparation.
- Les joueuses de l'équipe bénéficiant du coup de pied peuvent se trouver à n'importe quel endroit du terrain.
- Le ballon est en jeu une fois qu'il a été botté.

LOI 17 : CORNER

- Identique à celle du football à onze.
- Le ballon est placé sur le point de corner (intersection ligne de touche et ligne de but).
- La distance à respecter par les joueurs de l'équipe adverse au moment de la frappe est de 6 mètres.

Tous les cas non prévus par le présent document seront traités par les Commissions compétentes.